

Livret de l'étudiant·e 2018-2019

DIPLOME D'UNIVERSITE SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

MENTION : Handicap – pratiques et recherches
Disability – practices and researchs

Livret voté à la CFVU du 02 juillet 2018

UFR Sciences Psychologiques et Sciences de l'Education (SPSE)
Université Paris Nanterre - Bâtiment Bianka et René Zazzo (C)
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr



www.ufr-spse.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre**
 **UFR SPSE**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	8
SEMESTRE 1	8
UE 1 – LE CONCEPT DU HANDICAP : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE	8
UE 2 – CLINIQUE DU HANDICAP : APPROCHE PSYCHOLOGIE	9
UE 3 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE	10
SEMESTRE 2	10
UE 4 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE	10
UE 5 – SITUATION DE HANDICAP : ASPECTS PEDAGOGIQUES ET PROCESSUS DE SOCIALISATION AUX DIFFERENTS AGES DE LA VIE	11
UE 6 – REDACTION DU MEMOIRE	12
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	13
MODALITES GENERALES	13
MODALITES SPECIFIQUES	13
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	13
DELIVRANCE DU DIPLOME	13
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	14

PRESENTATION DE LA FORMATION

Diplôme Universitaire (DU) dispensé en e-learning en partenariat par l'université Paris-Nanterre et l'INS HEA



Le DU Handicap est une **formation ouverte à distance** qui concerne tous les types de handicap et qui insiste sur la prise en compte des troubles pour la personne, ses proches et les professionnels, de la naissance à l'âge adulte. Le DU « Handicap : pratiques et recherches » fournit des apports théoriques et pratiques en sciences humaines et sociales (psychologie, sciences de l'éducation, sociologie, droit, philosophie, histoire...) avec une dimension internationale concernant les situations de handicap à tous les âges de la vie, les processus inclusifs, l'accessibilité, la vie psychique et relationnelle.

Il est organisé en 6 UE (3 UE par semestre) :

- Le concept de handicap : approche pluridisciplinaire (correspondant à l'UE1 → 5 ECTS)
- Clinique du handicap : approche psychologique (correspondant à l'UE 2 → 5 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire (1) (correspondant à l'UE 3 → 2 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire (2) (correspondant à l'UE 4 → 3 ECTS)
- Situation de handicap : aspects pédagogique et processus de socialisation aux différents âges de la vie (correspondant à l'UE 5 → 5 ECTS)
- Rédaction d'un mémoire (correspondant à l'UE 6 → 10 ECTS)

La durée du DU Handicap est de 100 heures réparties sur 12 mois incorporant les périodes de vacances universitaires.

54 heures de cours sont dispensées en e-Learning et 46 heures (3 regroupements de 2 jours) sont à suivre sur site (ou suivis à distance).

De plus, chaque module implique un temps de travail personnel d'environ 30 heures (par UE et pour chaque semestre, sauf l'UE6 qui concerne le mémoire).

Les UE 3, 4 et 6 ainsi que les bilans ont lieu en regroupement synchrone.

Les objectifs de la formation sont de :

- Permettre à des personnes qui souhaitent préparer une poursuite d'études dans le champ du handicap ou reprendre des études en master dans le domaine du SHS, d'acquérir les compétences académiques (théoriques, méthodologiques)
- Permettre à des acteurs déjà engagés professionnellement ou au sein d'associations dans le champ du handicap d'acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions

Il est conçu pour permettre aux stagiaires de bénéficier de l'articulation des différents points de vue et connaissances sur le handicap, à partir de l'expérience et des travaux de chercheurs, de professionnels concernés personnellement par le handicap (parent, personne en situation de handicap, fratrie, famille élargie).

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation continue.
- En mixte présentiel/distance.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR : VERLHIAC Jean-François, bureau C401

Responsable administratif de l'UFR : RAT François, bureau C406b

Site internet de l'UFR : <https://ufr-spse.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : JEANNE-ROSE Joanna, du-handicap@liste.parisnanterre.fr, 01 40 97 75 04, Bureau C414

Responsable(s) de la formation : Régine SCELLES rscelles@parisnanterre.fr et Laurence JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Site internet de la formation : <http://dep-psycho.parisnanterre.fr/diplome-universite/d-u-handicap-recherches-et-pratiques/>

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire [...@parisnanterre.fr](mailto:..@parisnanterre.fr) est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1	CM	TD	TP	T pers.	ECTS
UE1 : Le concept du handicap : approche pluridisciplinaire		20h		30h	5
UE2 : Clinique du handicap : approche psychologique		20h		30h	5
UE3 : Méthodologie du travail universitaire		10h		15h	2
Total		50h		75h	12

SEMESTRE 2	CM	TD	TP	T pers.	ECTS
UE4 : Méthodologie du travail universitaire		10h		15h	3
UE5 : Situation de handicap : aspects pédagogiques et processus de socialisation aux différents âges de la vie		20h		30h	5
UE6 : Rédaction du mémoire		20h		80h	10
Total		50h		125h	18

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 1

UE 1 – LE CONCEPT DU HANDICAP : APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Descriptif : Cette UE s'appuiera sur une approche pluridisciplinaire pour aborder la complexité du concept de handicap. Elle abordera l'évolution du concept et du regard sur le handicap et traitera des évolutions actuelles dans la manière de penser et de traiter à la fois les personnes en situation de handicap et leurs proches, qu'ils soient professionnels ou membres de la famille. L'approche du handicap par le droit et les politiques sociales seront abordées dans un contexte national et international.

Présentation générale – 1h

Mme SCHELLES rscelles@parisnanterre.fr

Mme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Approche du handicap par le droit – 3h

Mme MAUGUIN murielle.mauguin@inshea.fr

Mme CHATROUSSAT sabchat@free.fr

+témoignage MDPH

Politique nationale et internationale – 3h

Mme TREMBLAY tremblay.mireille_p@uqam.ca

Mr PLAISANCE erplaisance@gmail.com

+témoignage association « Nous Aussi »

Les enjeux de l'école inclusive – 2h

Mr PUIG jose.puig@inshea.fr

Mr THOMAZET

Mme SALMONA

+témoignage

Les pratiques d'accompagnement – 3h

Mme LAURENT genevieve.laurent@orange.fr

Mr REICHHART

+témoignage

Perspectives historiques, anthropologique, sociologique et représentations sociales – 4h

Mr STIKER stiker.metral@dbmail.com

Mr DE LESELEUC eric.deleseleuc@inshea.fr

Mr WEISLO manu.weislo@free.fr

Les *disability studies* – 2h

Mme WINANCE winance@vjf.cnrs.fr

Bilan et évaluation de l'UE – 2h

Mme SCHELLES rscelles@parisnanterre.fr

Mme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Espace cours en ligne : NON, sur une autre plateforme en ligne

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignants dans le cadre des enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisira deux cours pour lesquels il lira un article, un livre ou un chapitre de livre qui donnera lieu à la production d'un écrit de quelques pages qui fera l'objet d'un commentaire écrit et d'une note. L'évaluation de l'UE se fera par les responsables du diplôme ou par un des enseignants intervenant dans l'UE.

- Pas de Formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 2 – CLINIQUE DU HANDICAP : APPROCHE PSYCHOLOGIQUE

Descriptif : Cette UE présentera les problématiques fondamentales relatives au handicap concernant les théories dans leurs articulations dynamiques avec les pratiques psychothérapeutiques, d'accompagnement, et, plus généralement de soins psychiques.

A partir d'une approche clinique et qualitative, s'appuyant sur les travaux de disciplines et théories diverses (psychanalyse, psychologie clinique, anthropologie, philosophie, sociologie, sciences de l'éducation), il s'agira de présenter les concepts et théories fondamentales pour penser le sujet, les groupes confrontés au handicap comme expériences subjectives ayant un impact sur la construction du sujet et de ses liens aux autres.

Tout humain traverse les étapes de l'existence : fœtus, bébé, enfant, adolescent, adulte, personne vieillissante. L'identité est un terreau sur lequel, toute sa vie durant, le sujet doit vivre les modifications de sa vie psychique, de son corps, de ses liens et de sa manière d'être dans le monde. Les situations de handicap, de maladie peuvent influencer le déroulement existentiel de ces seuils de la vie et leurs effets identitaires.

Liens et transmissions psychiques à l'épreuve du handicap – 2h

Mr CICCONE albert.ciccone@univ_lyon2.fr

Annnonce du handicap de l'anténatal à l'âge adulte – 3h

+témoignage

Mme GARGIULO marcela.gargiulo@parisdescartes.fr

Mr MISSONNIER sylvainmissonier@gmail.com

Mme OPPENHEIM hoppenheim@orange.fr

Impact du handicap sur la construction identitaire du sujet – 4h

Mme KORFF-SAUSSE sksausse@hotmail.com

Mr VAGINAY denis.vaginay@wanadoo.fr

Impact du handicap sur la famille : les parents, les frères et sœurs et la famille élargie – 3h

Mme SCHELLES rscelles@parisnanterre.fr

Mme AUERBACHER babetune@wanadoo.fr

Mme LABRELL florence.labrell@inshea.fr

Impact du handicap dans les liens aux professionnels (médical, social et éducatif) – 4h

Mme OPPENHEIM hoppenheim@orange.fr

Mme RIAZUELO helene.riazuelo@free.fr

Mr BLIN Marc marc.blin@inshea.fr

Groupe de parole et psychothérapies autisme – 2h

Mme DAYAN cdayan@parisnanterre.fr

Mme LHEUREUX chantal.lheureuxdavidse@laposte.net

Bilan et évaluation de l'UE – 2h

Mme SCHELLES rscelles@parisnanterre.fr

Mme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Espace cours en ligne : NON, sur une autre plateforme en ligne

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignants dans le cadre des enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisira deux cours pour lesquels il lira un article, un livre ou un chapitre de livre qui donnera lieu à la production d'un écrit de quelques pages qui fera l'objet d'un commentaire écrit et d'une note. L'évaluation de l'UE se fera par les responsables du diplôme ou par un-e des enseignant-e-s intervenant dans l'UE.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 3 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Descriptif : La méthodologie du travail universitaire concerne à la fois la recherche d'information, sa hiérarchisation et son analyse, la rédaction de travaux de synthèse et la mise en œuvre d'un processus de recherche (conception à partir d'une question, d'une problématique de recherche, opérationnalisation de cette problématique, mise en œuvre de la méthodologie et analyse du corpus, rédaction finale).

Recherche, utilisation et analyse des documents (base de données, hiérarchisation des sources, références bibliographiques) – 2h

Centre de ressources INSHEA documentation@inshea.fr

Lire, comprendre, commenter et rendre compte des documents. Compréhension de la construction de l'article – 3h

Mme RACHEDI zineb.rachedi@inshea.fr

Méthodologie du mémoire – 5h

Mme PUUSTINEN minna.puustinen@inshea.fr

Mme SCHELLES rscelles@parisnanterre.fr

Mme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Centre de ressources INSHEA documentation@inshea.fr

Espace cours en ligne : NON, sur une autre plateforme en ligne

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignants dans le cadre des enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : L'évaluation de l'UE de méthodologie (1) s'appréciera dans le mémoire. Le fait qu'elle ait été suivie par le stagiaire permettra l'obtention des 2 ECTS.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

Semestre 2

UE 4 – METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Au second semestre, seront travaillés les outils méthodologiques de la recherche. Il ne s'agira pas d'apprendre à réaliser un entretien, un questionnaire, une observation, mais de travailler sur des recherches utilisant ces outils pour en comprendre l'intérêt et les limites en fonction des problématiques.

La moitié des enseignements de ces deux UE concerneront la méthodologie du mémoire.

Questionnaires, entretiens, observations – 5h

Mme ARNETON

Mme DAYAN cdayan@parisnanterre.fr

Mme RIAZUELO helene.riazuelo@free.fr

Méthodologie du mémoire – 5h

Mme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Mme ARNETON

Mme DAYAN cdayan@parisnanterre.fr

Mme RIAZUELO helene.riazuelo@free.fr

Espace cours en ligne : NON, sur une autre plateforme en ligne

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignants dans le cadre des enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : L'évaluation de l'UE de méthodologie (2) s'appréciera dans le mémoire. Le fait qu'elle ait été suivie par le stagiaire permettra l'obtention des 3 ECTS.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON**UE 5 – SITUATION DE HANDICAP : ASPECTS PEDAGOGIQUES ET PROCESSUS DE SOCIALISATION AUX DIFFERENTS AGES DE LA VIE**

Descriptif : L'histoire de la scolarisation des élèves en situation de handicap est jalonnée par la tension entre milieu ordinaire et milieu spécialisé. Si aujourd'hui le contexte sociétal a pris résolument l'option de l'école inclusive, il n'en demeure pas moins que l'inclusion ne se décrète pas et que les recherches actuelles interrogent à la fois les modalités de l'inclusion et ce que cette inclusion fait bouger (avancées et freins) au sein de l'école. En effet, une politique inclusive produit un certain nombre de changements sur l'école (il faut repenser les dispositifs, la coopération entre médical, médico-social et école...)

L'école inclusive implique que les enseignants rencontrent un nombre croissant d'élèves en situation de handicap dans leurs classes et sont confrontés à des élèves avec une plus grande diversité de troubles. Ces troubles peuvent être plus ou moins bien acceptés et seront ressentis comme étant plus ou moins faciles à compenser. Il n'est pas toujours aisé de comprendre les conséquences des troubles sur les apprentissages. Ces cours abordent les interrogations/difficultés du point de vue des enseignants et les méthodes et adaptations pédagogiques mises en œuvre pour favoriser les apprentissages des élèves en situation de handicap.

La présence des élèves en situation de handicap a un effet sur les relations des enseignants avec les autres professionnels avec qui ils doivent partager l'éducation de l'élève (AVS, orthophoniste, etc). Les familles, de plus en plus impliquées au fil du temps dans l'éducation de leur enfant, modifient les relations entre enseignants et familles. Il s'agit également de s'interroger sur ce que vivent et ressentent les élèves concernés par la situation de handicap, lorsqu'ils grandissent au sein de l'école de quartier ou établissement spécialisé, et sur ce que ressentent les élèves ordinaires des écoles.

Connaissance des dispositifs de scolarisation et d'éducation**Mises en œuvre des dispositifs / retours d'expériences – 2h**Mr PUIG jose.puig@inshea.fr

Mr SARRALIE

+témoignage

Evaluation des besoins éducatifs particuliers (outils, projets, guides d'évaluation et mise en œuvre) – 2hMr BARREYRE jbarreyre@gmail.com**Les métiers (AVS, éducateurs, professeurs des écoles...) et leurs évolutions dans les liens avec les enfants accueillis – 2h**Mme JANNER martine.janner@gmail.com

Mme BOUZIT

Apprentissages et méthodes pédagogiques des élèves : enjeux pédagogiques – 8hMme LEWI-DUMONT nathalie.lewi-dumont@inshea.frMme VANBRUGGHE Anne anne.vanbrugghe@inshea.frMr MOREAU Cédric cedric.moreau@inshea.frMme GALLET Corinne corinne.gallet@inshea.frMr GARNIER Philippe philippe.garnier@inshea.frMme PUUSTINEN minna.puustinen@inshea.frMme CHOTIN Anne anne.chotin@inshea.frMme RACHEDI zineb.rachedi@inshea.fr**Les vécus de l'éducation inclusive, passage au milieu inclusif – 4h**Mme CELESTE celesteberna@free.frMr SARRALIE Christian christian.sarralie@inshea.frMme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Mme BATAILLE

Bilan et évaluation de l'UE – 2h

Mme SCHELLES rscelles@parisnanterre.fr

Mme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Espace cours en ligne : NON, sur une autre plateforme en ligne

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignants dans le cadre des enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisira deux cours pour lesquels il lira un article, un livre ou un chapitre de livre qui donnera lieu à la production d'un écrit de quelques pages qui fera l'objet d'un commentaire écrit et d'une note.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 6 – REDACTION DU MEMOIRE

Descriptif : Cette UE ne comprendra pas de cours mais un suivi des mémoires. Ces suivis seront l'occasion d'apprécier le travail réalisé dans chacun des modules. Une attention particulière sera apportée à l'appropriation des apports des UE « méthodologie du travail universitaire ».

Rédaction d'un mémoire – 20h

Mme SCHELLES rscelles@parisnanterre.fr

Mme JOSELIN laurence.joselin@inshea.fr

Espace cours en ligne : NON, sur une autre plateforme en ligne

Œuvres au programme / Bibliographie : transmis par les enseignants dans le cadre des enseignements

Modalités de contrôle :

- Formule standard : Le stagiaire choisira un thème de mémoire concernant le handicap, il devra réinvestir des éléments des autres UE dans le mémoire. Le mémoire devra articuler les éléments théoriques, méthodologiques et la pratique du stagiaire. Il n'excédera pas 20 pages et comprendra une bibliographie. La validation du mémoire portera sur l'écrit et sur le travail exposé à l'oral. Le suivi des mémoires sera réparti entre l'ensemble des intervenant-e-s en fonction des sujets, par les responsables du diplôme. L'évaluation du mémoire se fera par les responsables du diplôme, accompagnés de l'enseignant-e qui a suivi le mémoire.
- Pas de formule dérogatoire.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

Une note inférieure à 7/20 est éliminatoire pour le mémoire.

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.